



BILAN À MI-MANDAT, BILAN A MINIMA.

QUEL BILAN A MI-MANDAT DE L'ACTION MUNICIPALE ?

C'est le rôle de l'opposition de dire que Thorigny devient une ville-dortoir, une ville qui s'éteint et a si peu innové depuis 3 ans. Pour s'en persuader nous pourrions repartir des 125 propositions (!) du candidat finalement élu. Mais à Thorigny, personne ne s'en souvient...et lui non plus d'ailleurs.

La proposition n°1 ? C'était

"faire évoluer les assemblées de quartiers en comités de quartier avec leur propre budget de fonctionnement et des représentants citoyens". Fin 2016, un tract municipal promettait un budget participatif par quartier. Cela a été vite démenti en conseil municipal : "une erreur de communication, une précipitation, on ne fait que lancer la discussion,..." Bref, une autre de ces publicités à peu de frais, dans la continuité de la (pas si grande) consultation du printemps dernier. On est habitué.

1. Beaucoup de ce qui a été promis n'est pas engagé, a été oublié ou détourné

D'abord, les principales décisions prises depuis trois ans ne sont pas issues du programme de candidature de "J'aime Thorigny". Citons la mise en place du pôle protection (cf. lettre infos n°3) aux dépens d'un **gymnase** jusque-là accessible à tous, sûr et propre, parce qu'il était gardé et entretenu. Mentionnons aussi la mise en place d'un **guichet unique** installé dans le hall du Moustier.

Ensuite, il y a les **mesures "canada dry"** : elles ne sont pas exactement conformes aux annonces, mais elles y ressemblent vaguement. Il faut sans doute retrouver dans l'achat du Hangar 4 l'"espace polyvalent fête et sport" promis. Le problème, c'est qu'il n'est pas utilisé depuis son inauguration du 1er avril 2016, parce qu'il ne répond pas aux normes de sécurité... Voilà un exemple de ces **achats d'"opportunité"**, que multiplie la municipalité, depuis un an, sans stratégie, sans identification claire des besoins et des réponses à y apporter. Citons le **cabinet médical de la rue Gambetta**, dont la

délocalisation est programmée après un nouvel achat (le bâtiment qui accueillait le CIC ? TDS comme les Thorigniens, d'après la (pas si grande) consultation préféreraient y voir la Poste (cf. lettre infos n°5)). Des achats qui vont finir par coûter chers aux contribuables de la commune...

Soucieux du maintien d'une Poste à Thorigny, le comité de défense organise le 4 mars 2017 un rassemblement à 11h00.

TOUS DEVANT LA POSTE !

Enfin, il y a les projets qui semblent bel et bien abandonnés.

Ceux-là, on peut faire le pari qu'ils ne verront pas le jour : la "maison des seniors" - est-ce qu'une version canada-dry prendra place dans le local commercial, que la mairie achète (encore un !) dans le nouvel immeuble, en fin de construction, rue du Moustier ? - la ferme pédagogique ; les jardins familiaux... que sont-ils devenus ? ; l'aire multi-loisirs en bords de Marne (qui devait comprendre un Skate Park, un city-stade, un mur de graff et un espace de concert)...



Ce bilan-là, celui des promesses de campagne oubliées ou reformulées, nous le ferons le moment venu.

En ce début d'année, nous souhaitons revenir sur les propositions concernant l'"habitat" et l'urbanisme (les propositions 105 à 108) : répondre aux besoins de logements des familles thorigniennes ; maîtriser l'avenir urbain ; utiliser les ressources fiscales issues des logements nouveaux pour améliorer la capacité et les équipements publics.

Le sujet est récurrent tant la municipalité n'a jamais, depuis 2008, su maîtriser la question urbaine. Mais, fin décembre, le journal La Marne met le doigt sur l'absence d'augmentation de la population de Thorigny sur Marne : la ville compte toujours moins de 10 000 habitants... et pourtant, on n'a jamais autant construit dans la commune et on n'a jamais autant utilisé le PLU (Plan Local d'Urbanisme) comme un instrument politique.

Le paradoxe est saisissant. La population stagne, alors que le nombre de logements a augmenté de manière exponentielle et alors que les villes voisines ou de taille similaire ont vu leur population fortement s'accroître. En dix ans, Lagny sur Marne a gagné 1000 habitants quand Thorigny en a perdu une centaine. Moins de 9300 habitants, alors qu'elle était estimée à près de 9400 habitants en 2007. Pendant ce temps, l'édito du Maire dans le VAT de juin 2015 fait de Thorigny une "ville attractive" !

Non. La population stagne mais la ville se densifie et perd son charme, du fait des constructions d'immeubles et d'appartements pour la location, du fait d'un centre laissé en déshérence. On en trouve sur Internet plusieurs témoignages.

En quoi la stagnation de la population est un problème ?

Sur ce sujet comme sur d'autres, la municipalité a beaucoup changé d'avis. En 2008, elle se fait élire sur un programme visant à ne pas dépasser les 10 000 habitants. Pourtant, au cours du mandat, le maire signe les permis de construire sans



frein. A tel point qu'en 2014, il met en révision le PLU adopté en 2011 ; l'objectif affiché est de maîtriser l'urbanisation ! L'objectif est désormais de franchir le seuil des 10 000 habitants en 2017. Et oui ! Le "scénario mesuré" adopté en 2011 allait conduire à l'explosion du nombre des habitants. Il fallait donc tout arrêter avant qu'il ne soit trop tard. Qu'un PLU coûte cher et sa révision plus encore, l'équipe municipale s'en moque !

Si le "seuil" n'est pas officiellement atteint, les 10 000 habitants sont bel et bien là. Mais ils ne seront légalement visibles qu'au prochain recensement. L'absence de prise en compte officielle de cette nouvelle démographie n'est pas neutre.

Pour s'en persuader, il suffit de relire les discours de justification de la folie immobilière qui s'est emparée de l'équipe municipale au premier mandat : "l'arrivée de nouveaux habitants sur la ville nous permettra de résister à la baisse des dotations de la ville et de prendre en charge nos investissements", comme l'indique le fascicule de la (pas si grande) consultation (p. 2).

La stagnation de la population, depuis dix ans, est d'abord assimilée à une perte financière. L'explication de la densification engagée à marche forcée, au-delà du raisonnable et aux dépens de la qualité de vie des habitants, est donc la volonté municipale de trouver de nouvelles ressources financières.

Faute d'avoir franchi la barre légale des 10 000 habitants, la commune va devoir attendre pour bénéficier des dotations liées au changement de strate démographique.

Bref, nous avons bien une augmentation de la population mais pas les moyens de résoudre les problèmes de stationnement et les bouchons tous les matins. Pas les moyens d'échapper aux bâtiments en préfabriqués dans les cours de récréation des écoles Gambetta et Clemenceau.

La municipalité sait ériger des pare-feu tactiques, à l'exemple du terrain de foot synthétique ou de la reconversion du Moustier en salle des fêtes. Les élus nous lancent de la poudre aux yeux

dans l'espoir qu'on ne s'aperçoive pas que les infrastructures nécessaires n'ont pas été anticipées pour accueillir les nouveaux Thorigniens. Mais Thorigny est une ville où il fait moins bon vivre, avec un centre ville inexistant et un franchissement de la Marne toujours plus compliqué. A ce sujet, les vœux pieux et les agitations individuelles n'ont pas de traduction concrète.

La municipalité court après des évolutions, qu'elle a provoquées, mais dont elle n'a pas compris les conséquences et ne maîtrise pas l'impact. Au travail, mesdames, messieurs ! C'est le minimum qu'on puisse vous demander.

2. Pour une structure de sante publique de proximité

Thorigny sur Marne se doit de promouvoir une politique de sante et de prévention qui réponde aux besoins des habitants.

La commune doit soutenir l'élaboration d'un plan local de sante. Que la CAMG prenne la compétence sante ne change rien. La politique de sante ne peut être mise en œuvre au coup par coup, résulter du débauchage de médecins installés dans le même bassin de sante et qui arrivent dans la commune avec leur clientèle pour occuper un cabinet acheté par la commune à grand frais...

TDS demande la création d'un centre de sante, capable d'assurer un service public de proximité en matière de sante et de prévention des soins.

Un centre de sante mène des actions publiques de prévention et d'éducation. Il

pratique le tiers payant, a des conventions avec les complémentaires et donc dispense de frais l'usager. Il pratique une approche globale de la sante qui ne se réduit pas à une médecine basée sur la seule prescription.

Cela répond aussi aux souhaits des jeunes médecins qui veulent de plus en plus être salariés pour faire de la médecine et non de l'acte au kilomètre.

L'implantation d'un centre de sante ne peut se faire à l'aveuglette. Un diagnostic territorial doit être réalisé à une échelle pertinente, celle du bassin de vie.

Profitions des projets de la CAMG pour engager ce travail et actualiser le diagnostic territorial à l'échelle de notre bassin de vie qui inclue Carnetin; Thorigny; Dampmart ; Pomponne et les communes situées de l'autre côté de la Marne.

TDS inscrit son projet dans un maillage territorial de sante publique qui met l'hôpital au centre du dispositif mais fait du centre de sante l'avenir de la médecine de premier recours.

Plus de détails sur le contenu et la pratique des centres de sante sur le site de TDS

**Eliane ATTOLOU,
Fabrice AUDDINO,
Fabrice HAMELIN,
Stéphane RAGNEAU,
Gérard SALKOWSKY et
David VIGIL pour TDS**



**VENEZ NOMBREUX
AU PROCHAIN BRUNCH
ET
A L'ASSEMBLEE
GENERALE DE TDS!**

**SAMEDI 25 FEVRIER 2017
DE 10H00 A 14H00**

**SALLE DES SAMOREAUX
A THORIGNY SUR MARNE**

**L'OCCASION DE DEBATTRE
ENSEMBLE DE THORIGNY
A MI-MANDAT**



Rejoignez-nous :
www.tds77.fr

